



CSAL du 07 09 2023

**A l'impossible nul n'est tenu.
Bis repetita**

FO-DGFIP
Section Gironde
CITE ADMINISTRATIVE
Rue Jules Ferry
20^e étage - TOUR B
33090 BORDEAUX CEDEX
Tél: 05 56 24 81 53

Dans sa déclaration liminaire, **FO-DGFIP33** est revenu sur la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et ses modalités de calcul excluant nombre d'agents.

Pour **FO-DGFIP33**, cette prime, dont l'objet principal est de limiter l'impact d'une augmentation générale sur la masse salariale, n'est pas la réponse attendue par les agents.

FO-DGFIP33, avec sa fédération de fonctionnaires, revendique toujours la revalorisation de la valeur du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation, son indexation et la compensation des plus de 27 % de perte de pouvoir d'achat enregistrées depuis 2000.

Par ailleurs, **FO-DGFIP33** exige que les négociations annoncées pour septembre à la DGFIP aboutissent à une revalorisation pérenne des régimes indemnitaires pour tous les agents (une pétition intersyndicale est actuellement en circulation dans les services).

FO-DGFIP33 est également revenu sur les problèmes de climatisation subis par les collègues en cette période de forte chaleur, notamment sur Libourne et Langon et à la Cité.

FO-DGFIP33 a également dénoncé une fois de plus la situation catastrophique des effectifs et demandé qu'un bilan soit présenté par la Direction sur les recrutements de contractuels, d'auxiliaires ou encore de services civiques pour connaître leur nombre, leur service d'affectation et leurs missions.

FO-DGFIP33 a fait part de ses inquiétudes sur l'avenir des SIE de la DRFIP 33, faisant le constat que de nombreux postes ne sont pas pourvus alors qu'en même temps le SIE à distance de Dax entre en activité avec ses 20 emplois calibrés pour des missions dont une partie des transferts reste soumis à des contingences applicatives et législatives.

FO-DGFIP33 a questionné la Direction sur l'avenir des SPF alors que 18 services d'appui à la publicité foncière ont été créés.

Pour **FO-DGFIP33** la rentrée s'annonce difficile pour les collègues.

La situation est intenable pour les personnels, des agents jusqu'aux cadres supérieurs, et le service rendu aux citoyens est déplorable.

FO-DGFIP33 exige le recrutement immédiat de fonctionnaires afin de combler toutes les vacances d'emplois et l'amélioration des rémunérations, des carrières et des conditions de travail.

FO-DGFIP33 continue d'exiger le retrait de la réforme des retraites qui est entré en application ce 1^{er} septembre.

Pour toute réponse, le Directeur indique qu'il ne s'exprimera pas sur le volet salarial qui relève du niveau Fonction Publique, ministériel ou de la Direction générale.

Sur les problèmes de climatisation de **Langon**, véritable passoire thermique, il précise qu'il attend une réponse du maire au courrier adressé en juin quant à la prise en charge financière des travaux nécessaires. Pour pallier un probable refus, il a mandaté le responsable de la politique immobilière de l'État pour trouver de nouveaux locaux. Pour **Libourne**, il ignorait le problème.

Il indique également que dans le cadre des travaux de réfection des systèmes de chauffage et de climatisation d'une telle ampleur, il est confronté à une contrainte budgétaire qui nécessite du temps pour obtenir le déblocage des budgets par l'administration centrale.

Pour **Mérignac**, les travaux de remplacement de la pompe à chaleur devraient débuter le 25 septembre. Les travaux pour arrêter les infiltrations du toit terrasse ne seront effectués qu'en 2025.

Concernant les services d'appui à la publicité foncière (SAPF), il répond que les SPF de Gironde ne sont pas **SPF** « d'export » et ne sont donc pas concernés. On peut légitimement s'interroger sur cette réponse, quand on connaît le sens donné à la pérennité à la DGFIP.

Ponts naturels 2024

A l'occasion de « ponts » résultant du calendrier, il est possible de prévoir la fermeture des services de la DRFIP. L'ensemble du personnel pose alors une journée d'absence (congrés annuels, RTT, CET, récupération horaires variables ou autorisation d'absence exceptionnelle).

Pour 2024, notre Direction ne souhaitait retenir que la date du 16 août, arguant que le pont du 10 mai en pleine campagne d'IR avec les nombreux jours fériés du mois de mai serait en défaveur du service public.

Pour **FO-DGFIP33**, la qualité du service public ne dépend pas d'un jour ou deux de fermeture mais surtout des moyens en effectifs permettant de mieux répondre à nos missions. D'autant que la date de fin de campagne d'accueil IR peut toujours être modifiée si nécessaire, ce qui ne serait pas une première.

Bien que **FO-DGFIP33** soit par principe opposé aux jours de congés imposés, nous avons considéré que les services n'avaient pas besoin de tensions supplémentaires et que ce pont du 10 mai éviterait aux cadres d'avoir à trancher et aux agents des situations conflictuelles.

Les propositions de « ponts » retenues pour 2024 sont donc:

- le vendredi 10 mai 2024 (ascension)
- le vendredi 16 août 2024 (assomption)

FO-DGFIP33 s'est prononcé « pour ».

Modification du règlement intérieur du SPF Libourne 1

Une consultation a été organisée sur le positionnement des plages horaires fixes et variables de l'antenne bordelaise du service afin de tenir compte d'une demande d'une partie des agents et d'harmoniser les cycles horaires de l'antenne après la crise sanitaire.

	Plage variable	Plage fixe	Plage variable	Plage fixe	Plage variable
Proposition 1	7h00 - 9h30	9h30 - 11h30	11h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h30
Proposition 2	7h15 - 9h30	9h30 - 11h30	11h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 18h45
Proposition 3	7h30 - 9h30	9h30 - 11h30	11h00 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 19h00

Le vote a eu lieu sur la période du 25/05/2023 au 14/06/2023, avec 22 inscrits, 19 agents se sont exprimés.

12 ont retenus la proposition 2, 5 le module 3 et 2 le module 1.

La majorité des voix ayant été recueillies pour le module 2, ce module horaire s'applique désormais, dans le cadre du règlement intérieur du service, à l'ensemble des agents de l'antenne de Bordeaux du SPF de Libourne 1.

Partant du principe que l'avis des personnels n'était pas unanime, **FO-DGFIP33** a choisi l'abstention lors du vote.

Antenne de Dax des SIE de Gironde

La Direction a présenté le périmètre des missions transférées des SIE de Gironde vers l'antenne de DAX :

Périmètre des SIE concernés :

- SIE de Cenon, Libourne et Mérignac pour le traitement des AVISIR
- SIE Arcachon et Bordeaux pour les missions CFE
- tous les SIE pour la centralisation des déclarations de créances (interlocuteur unique du PRS)

Transfert progressif des missions :

Le principe est de transférer les missions de manière progressive, afin de permettre au service de se stabiliser et de rôder les liaisons.

- à la date de la création (01/09/2023) de l'antenne de Dax :
 - Traitement des AVISIR
 - Mise à jour et contentieux CFE
- en 2024 (selon la montée en puissance de l'antenne et des éventuelles nouvelles mesures liées à la Réforme de la Responsabilité des Gestionnaires Publics) :
 - Centralisation des déclarations de créances pour le compte du PRS

Le principe d'un appui ponctuel doit être intégré. Des missions complémentaires pourront être temporairement partagées avec l'antenne (relance amiable des défaillants par exemple) selon les constats faits sur la première année de fonctionnement ou en fonction des évolutions métiers (applicatives ou organisationnelles) et des actualités législatives.

FO-DGFIP33 renouvelle son inquiétude de voir toutes ces missions quitter nos SIE départementaux, mais s'interroge aussi sur la création de cette antenne dans la mesure où elle pourra demander un soutien, selon « constats », « évolutions métiers », et/ ou « actualités législatives », auprès des SIE qui, eux, subissent un plan de siphonnage.

FO-DGFIP33 réaffirme le maintien des SIE de Gironde dans leurs emplois et périmètre de missions. Pour **FO-DGFIP33** l'existence de cette antenne tient lieu d'une commande ou faveur politique.

Pour tenter de rassurer, la Direction indique que cette antenne reste pilotée par la DRFIP33 qui veillera à ce que l'équilibre charge/emplois soit maintenu, tant à Dax que dans nos SIE départementaux. Il n'est pas prévu de transférer d'autres emplois.

Pour autant, quand **FO-DGFIP33** interroge sur l'intérêt d'une telle organisation pour les usagers, pour les agents et/ou pour l'administration, la Direction n'apporte pas de réponse convaincante.

Campagne des avis

Alors que la direction fait déjà un point sur la campagne des avis, le ressenti de bon nombre de collègues est que la campagne IR n'est toujours pas terminée. En effet, un nombre important de déclarations ne sont toujours pas validées dans GESTPART, les listes 4 sont encore en cours, et de surcroît, les SAID doivent suivre les autres listes de retraitement (5a, 6a) relatives aux déclarations rectificatives déposées en ligne.

Bref, les agents n'en voient pas la fin!

Pour clore les échanges, le Directeur a tenu à nous indiquer qu'il avait parfaitement conscience des difficultés rencontrées cette année et de l'importante charge de travail.

La Direction fait tout ce qui est possible pour « limiter les impacts » pour les personnels, en fonction des moyens à sa disposition. Elle a ainsi obtenu des crédits pour une vingtaine de mois d'auxiliaires. Il conclut comme il l'a déjà fait, par la formule : « à l'impossible nul n'est tenu »...

Pour **FO-DGFIP33**, le manque de bras est prégnant et ce n'est pas les crédits d'auxiliaires qui vont renverser la tendance. Si les constats sur l'état de délabrement de l'exercice de nos missions et du service rendu sont de plus en plus partagés par la Direction, il est urgent qu'ils le soient aussi au plus haut niveau et se traduisent par l'arrêt des suppressions d'emplois et par des recrutements massifs.

GMBI

Après le couac de la campagne d'information GMBI générant un afflux sans précédent à nos guichets sans parler des 36000 mails arrivés au SDIF, les SAID ont été destinataires le 10 août, en pleine période de congés d'été, de listes à traiter dans l'application GestODL **pour le 8 septembre!** La date a finalement été reportée au 15 septembre.

Pour **FO-DGFIP33**, le volume de ces listes est hors norme et l'investissement des services sur une période aussi courte présage un important contentieux à venir.

Immobilier-point sur les travaux

A Cenon, l'audit a révélé la fragilisation de la zone incendiée, des travaux de renforcement des poutres sont donc à effectuer avant la réinstallation des agents au rez-de-chaussée. Néanmoins, le 1^{er} étage du bâtiment devrait pouvoir être réinvesti au 2/3 à la mi-septembre avec mise en place de purificateurs d'air.

Le nettoyage des locaux a été effectué cet été. Les travaux électriques devraient être terminés en fin de semaine 37. Le réseau informatique fonctionne de nouveau.

La salle de restauration sera en fonction pour le retour des agents.

Cité administrative : La réinstallation de l'accueil est repoussée à février/mars 2024.

Un nouveau marché a été passé avec l'entreprise Eiffage en remplacement de Dalkia. Ce changement de prestataire permettra peut-être d'éviter les problèmes de climatisation de la cité. A voir.

Blaye : Le SIP déménagera dans l'ancienne trésorerie suite à son acquisition par la DRFIP 33.

Mérignac : Le SGC regroupant les trésoreries de Pessac, Cenon, Villenave d'Ornon et Blanquefort est installé depuis le 1^{er} septembre à Mérignac malgré quelques travaux de peinture restant à réaliser.

St Savin : L'inspecteur santé sécurité au travail rendra ses préconisations pour remédier au problème du salpêtre.